

Signalement d'un objet perdu

Le service des objets trouvés ou perdus est géré par la Police Municipale. Vous pouvez compléter le formulaire en décrivant le plus clairement possible l'objet que vous avez perdu.

[Formulaire de signalement d'un objet perdu](#)



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h